

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 Mai 2011.

Présents : MM. BENOIT BERMOND BERNARD COLARD LOPEZ LORET PERROT
Mmes BORNAND DUPRE GIVERNET JACQUEMAIN

Excusés : MM. SALA SANSEIGNE

Absente : Mme PONS

Procurations : M. SALA à M. LOPEZ M. SANSEIGNE à M. BERNARD

Secrétaire : Mme GIVERNET

Convocations : 30/04/2011

1. INFORMATIONS

a) Sécheresse

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un arrêté préfectoral en date du 29/04/2011 a été pris afin de limiter la consommation d'eau notamment pour le lavage des véhicules, le remplissage des piscines existantes, l'arrosage des pelouses, espaces verts, stades et pour l'irrigation agricole.

2. AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

a) Travaux de voirie – Aires de retournement

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de lancer un avis d'appel public à la concurrence pour des travaux divers de voirie notamment la réalisation d'aires de retournement.

Le montant approximatif des travaux s'élève à 48.000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire, à l'unanimité, à lancer un avis d'appel public à la concurrence pour ces travaux.

b) Emprunt 200.000 €

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de lancer un avis d'appel public à la concurrence pour un emprunt de 200.000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire, à l'unanimité, à lancer un avis d'appel public à la concurrence pour cet emprunt.

c) Eclairage des courts de tennis

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de lancer un avis d'appel public à la concurrence pour l'éclairage des courts de tennis situés sur le complexe sportif.

Le montant approximatif des travaux s'élève à 25.000 € HT.

Mr BENOIT, Président du Tennis Club, ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire, par sept voix pour, une contre et quatre abstentions, à lancer un avis d'appel public à la concurrence pour ces travaux.

3. HABITAT 25

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier adressé par Habitat 25 concernant la cession de la parcelle AC n° 269 située au centre du village et appartenant à cet organisme.

Une réunion a eu lieu avec l'Etablissement Public Foncier qui, statutairement, ne peut pas intervenir pour la Commune.

Trois solutions ont été envisagées :

- l'achat du terrain par la Commune
- la vente du terrain par Habitat 25 à un acquéreur extérieur
- le lancement d'un projet de logements sociaux par Habitat 25 dans une démarche de concertation constructive avec la Commune et avec le soutien de celle-ci

Après discussion, le Conseil Municipal envisage l'acquisition de cette parcelle et autorise Mr le Maire à effectuer les démarches en ce sens auprès d' Habitat 25.

4. ETUDE ACCES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du diagnostic établi par SOCOTEC concernant l'accessibilité des bâtiments communaux aux handicapés.

Mr le Maire rappelle que les bâtiments doivent être mis aux normes avant l'an 2015.

Divers aménagements sont à prévoir notamment dans la Mairie, l'église, les écoles et la Maison des Associations.

5. INFORMATION DANS LE CADRE DE LA DELEGATION

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été adressée en Mairie par Maîtres MEYER – SCHMITT, Notaires à RECOLOGNE, pour un bien sis à GRANDFONTAINE, cadastré Section AB 112 – 113, d'une contenance de 8 ares 54 et appartenant à Mlle PONCET Alvina.

La Commune a renoncé à exercer son droit de préemption.

6. AVIS DE LA PREFECTURE

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal d'un arrêté préfectoral en date du 30 Mars 2011 concernant l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs qui sont consignés dans un dossier communal.

La Commune de Grandfontaine est concernée par le PPRI (zone inondable au lieudit « Au Cendrier ») et par le PPRN (sismicité – zone aléa faible).

7. QUESTIONS DIVERSES

- a) Invitation de Mr le Préfet à la remise d'un décret de naturalisation à une habitante de Grandfontaine le 12 Mai à 18 H
- b) Conseil Municipal : la prochaine séance aura lieu le 1^{er} Juin 2011 à 20 H 30.

Séance levée à 21 H 05.

La secrétaire,
M. GIVERNET

Le Maire,
F. LOPEZ

